SIVOS ARS-GIMEUX

SEANCE DU 24 FEVRIER 2014

Le Comité du SIVOS est convoqué le treize février deux mil quatorze pour la tenue d'une séance ordinaire le vingt-quatre février deux mil quatorze à vingt heures trente.

Ordre du jour :

- 1. COMPTE-RENDU DES PRECEDENTES SEANCES,
- 2. TRANSPORTS SCOLAIRES : avenant n°6 au marché de juillet 2009,
- 3. COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2013,
- 4. BUDGET PRIMITIF 2014,
- 5. PERSONNEL,
- 6. QUESTIONS DIVERSES;

L'an deux mil quatorze, le vingt-quatre février à vingt heures trente, le comité du SIVOS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain GENEAU, Président.

Etaient présents : MM. GENEAU, ARNAUD, ROCHER, BOISSINOT, AUGUIN, LUC.

Invités : Madame le Maire de Gimeux.

Absents excusés : Madame le Maire d'Ars.

1. COMPTES-RENDUS DES PRECEDENTES SEANCES DU 14 ET 28 JANVIER 2014 :

Observations : néant.

Il est procédé à la signature des deux séances.

2. TRANSPORTS SCOLAIRES : Avenant n°6 au marché de juillet 2009.

Monsieur le Président informe les membres du SIVOS de l'augmentation au 1^{er} janvier 2014 de la TVA sur les transports scolaires qui passe de 7 à 10%. L'avenant n° 6 porte uniquement sur cette hausse et s'applique sans qu'elle donne lieu à délibération.

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2013 ET DE GESTION 2013

		COMPTE	ADMINISTRAT	IF 2013		
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLES	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	OU EXCEDENTS
RESULTATS REPORTES AU /02/2013	8 203,49 €			21 548,90 €	8 203,49 €	21 548,90 €
RESULTAT AFFECTE		8 203,49 €			- €	8 203,49 €
OPERATIONS DE L'EXERCICE	18 010,31 €	4 481,23 €	256 046,79 €	266 679,66 €	274 057,10 €	271 160,89 €
TOTAUX	26 213,80 €	12 684,72 €	256 046,79 €	288 228,56 €	282 260,59 €	300 913,28 €
RESULTAT DE CLOTURE	13 529,08 €		- €	32 181,77 €		18 652,69 €
RESTES A REALISER	1 000,00 €	6 971,00 €	- €		1 000,00€	6 971,00 €
TOTAUX	14 529,08 €	6 971,00 €	- €	32 181,77 €	1 000,00 €	25 623,69 €
RESULTATS	7 558,08 €			32 181,77 €		24 623,69 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Votants: 5, pour: 5, contre: 0, abstention: 0

DELIBERATION 2014 –02- FEVRIER – 01 Reçue en Sous-préfecture le

COMPTE DE GESTION 2013

Votants: 6, pour: 6, contre: 0, abstention: 0

DELIBERATION 2014 –02- FEVRIER – 02 Reçue en Sous-préfecture le

AFFECTATION DU RESULTAT 2013

Avant de procéder au vote du budget primitif, Monsieur le Président présente aux élus le résultat de fonctionnement de l'année 2013 à affecter en 2014 :

Déficit d'investissement : 13 529.08 €
Restes à réaliser en dépenses : 1 000.00 €
Restes à réaliser en recettes : 6 971.00 €
Excédent de fonctionnement : 32 181.77 €
Résultat à affecter à l'investissement : 5 558.08 €
Excédent à reporter en fonctionnement : 26 623.69 €

Votants: 6, pour: 6, contre: 0, abstention: 0

DELIBERATION 2014 –02- FEVRIER – 03 Reçue en Sous-préfecture le

4. BUDGET PRIMITIF 2014

Monsieur le Président fait lecture du projet de budget primitif 2013 qui se résume ainsi :

011	Charges à caractère général	97 649.08 €
012	Charges de personnel	175 020.00 €
023	Virement à la section d'Investissement	9 518.92 €
65	Autres charges de gestion courante	450.00 €
66	Charges financières	280.00€
67	Charges exceptionnelles	50.00€
	FONCTIONNEMENT DEPENSES	282 968.00 €
002	EXCEDENT REPORTE	26 623.69 €
013	Atténuations de charges	8 000.31 €
70	Produits des services	47 000.00 €
74	Dotations subventions participations	201 344.00 €
FONCTIONNEMENT RECETTES		282 968.00 €
001	DEFICIT REPORTE	13 529.08 €
16	Emprunts	4 618.00 €
20	Immobilisations incorporelles	1 550.00 €
21	Immobilisations corporelles	4 700.92 €
	INVESTISSEMENT DEPENSES	24 398.00 €
021	Virement de la section de	9 518.92 €
	fonctionnement	
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 012.08 €
13	Subventions d'investissement	5 867.00 €
16	EMPRUNTS	3 000.00 €
	INVESTISSEMENT RECETTES	24 398.00 €

Votants: 6, pour: 6, contre: 0, abstention: 0

DELIBERATION 2014 –02- FEVRIER – 04 Reçue en Sous-préfecture le

Monsieur le Président informe que l'ancien photocopieur CANON mis à disposition du SIVOS par la mairie de Gimeux est tombé en panne.

Ce matériel ne pouvant plus bénéficier d'une maintenance, un devis de réparation a été demandé. Il s'élève à 226 € HT pour 1h et 58 € HT PAR ¼ d'heure supplémentaire.

Les membres du SIVOS décident de le faire réparer pour cette fois.

5. PERSONNEL

Monsieur le Président informe les membres du SIVOS de la situation de Madame Karine LACOMBE, ATSEM de 1^{ère} classe. Après avis de la Commission technique paritaire qui se réunit le 12 mars prochain, le comité du SIVOS devra décider, dans sa prochaine séance, du taux de promotion applicable pour que cet agent obtienne un avancement au grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe.

De plus il faudra ouvrir le futur poste afin de pouvoir la nommer et clore son ancien poste.

Cet agent pourra ensuite être intégré dans la filière technique au grade d'adjoint principal de 2ème classe, à sa demande.

Monsieur le Président fait lecture des restrictions d'aptitude de Madame BAUDRY par rapport à son poste. Il précise qu'elle bénéficie déjà d'un poste aménagé et qu'il sera difficile de faire mieux. Les membres du SIVOS décident que son temps de travail soit envoyé au Dr TRIQUET, médecin du travail, afin qu'elle constate que le nombre d'heures où son travail nécessite des gestes répétitifs est faible et qu'elle n'a plus à déplacer des charges importantes.

Monsieur le Président demande aux membres du SIVOS de fixer une date pour la remise des médailles aux agents bénéficiaires.

Date choisie le lundi 17 mars à 19h au bureau du SIVOS.

Prochaine réunion du SIVOS: mercredi 19 mars à 20h30

FIN DE SEANCE: 23H